

FEUILLE DE MATCH

Voici ce qu'il est **obligatoire** d'indiquer sur la feuille de match **lors de chaque rencontre**.

Couleur obligatoire de l'écriture de toute la feuille : bleue ou noire.

Vous devez être présent, au minimum 20 minutes avant le match, ce qui vous laisse le temps de préparer la feuille lorsque vous êtes à domicile, vous devez ensuite la donner à l'adversaire pour qu'il puisse lui aussi remplir sa partie.

Lorsque vous êtes à l'extérieur, n'attendez pas que l'on vous l'apporte mais cherchez un responsable du club pour vous procurer la feuille et la remplir dans les délais.

ENSUITE allez trouver le ou les arbitres **dès que possible** avant le match pour lui présenter la feuille de match, les licences de votre équipe (licences avec photos ou avec une pièce d'identité officielle) et certificats médicaux.

Comme exemple, la même équipe avec Liège Basket :

En rose lorsque c'est à domicile – **En vert** lorsque c'est à l'extérieur.

(Il s'agit bien entendu de l'endroit où vous devez remplir et pas la couleur de l'écriture !)

Rappel : Couleur de l'écriture bleue ou noire obligatoire .

Equipe A (domicile) : **LIEGE BASKET C** ou **Equipe B** (déplacement) : **LIEGE BASKET C** (nom du club **ET** série)

Catégorie ou Division : ex : **U14 C** (Nom de l'équipe **ET** sa série)

Game N° : ex : **409592**

Heure : c'est l'arbitre qui doit l'indiquer

Date : ex : **15/11/18**

Dans la partie concernant l'équipe :

Equipe A : **LIEGE BASKET** **Mat. : 1367**

Lic (année de naissance)	Nom (en majuscule et initiale Prénom)	N° (par ordre croissant)
06	DUPONT A.	4
06	DURANT B.	10
Etc...	NOM P.	45

Coach : **NOM P. (23.772)** n° de licence : (**5 chiffres**)

Dans la partie concernant l'équipe :

Equipe B : **LIEGE BASKET** **Mat. : 1367**

Lic (année de naissance)	Nom (en majuscule et initiale Prénom)	N° (par ordre croissant)
06	DUPONT A.	4
06	DURANT B.	10
Etc...	NOM P.	45

Coach : **NOM P. (23.772)** n° de licence : (**5 chiffres**)

Marqueur : **NOM P. (61)** (l'année de naissance) (responsabilité : club B)

Chronométrateur : **NOM P. (76)** (l'année de naissance) (responsabilité : club A)

24'' : **NOM P. (65)** (l'année de naissance) Uniquement équipes Grands Paniers (responsabilité : club A)

Délégué A : **NOM P. (71)** (l'année de naissance) Le délégué **DOIT** être **majeur et du club A**

Délégué B : **NOM P. (57)** (l'année de naissance) Le délégué **DOIT** être **majeur et du club B**

ATTENTION :

- Toutes les personnes inscrites sur la feuille **doivent être affiliées à l'AWBB**
- Toutes les personnes inscrites sur la feuille **ne peuvent y être inscrite qu'une seule fois**
- Le coach, les officiels de table et le délégué **doivent être présents pendant toute la durée du match.**
- Les officiels table et délégués paraphent près de leurs nom dès la fin du match.
- L'heure de fin de match indiquée dans la marge inférieure ou supérieure, en attendant les nouvelles feuilles avec la case adéquate.

Faites passer ce mail à TOUTES les personnes de votre club susceptibles de remplir la feuille de match.

IMPORTANT : significations des lettres lors du contrôle de la feuille de match indiquées par l'arbitre :

- L : absence de licence
- LC : absence de licence technique (anciennement LT)
- A : absence de certificat médical
- R : PC 53 (liste des joueurs) absence de liste ou absence du joueur sur la liste. (uniquement pour les équipes de SENIORS)
- I : absence de carte d'identité (et si pas de licence avec photo)

Entraîne un forfait :

- I
 - R si non existence de liste PC53 ou inscription d'un joueur sur la liste après l'heure du match.
 - A si c'est le 1er match officiel (coupe ou championnat) de la saison du joueur.
 - L si l'absence de licence confirme la **non affiliation**.
 - L'équipe qui n'inscrit pas sur la feuille de marque le nom d'un **coach, marqueur, chronométrateur** (y compris 24 secondes si nécessaire), **délégué aux arbitres (sauf les catégories mini-basket et rencontres hors classements)**. (Amende pour absence de délégué pour toutes les catégories).
 - L'équipe qui inscrit le nom d'un membre suspendu ou non licencié.
- L'arbitre ne peut pas interdire à une personne (joueur ou autre) de participer à une rencontre.**

Indications pour le coach, à côté de son nom : son n° de licence technique (5 chiffres)

DELEGUES AUX ARBITRES OU DE CLUB

Il y a deux types de délégués

- a) « Délégué aux arbitres » pour toutes les rencontres impliquant un arbitrage officiel
- b) « Délégué de club » pour toutes les animations de 3&3 et rencontres 4c4

Obligations

- a) Les deux clubs devront chacun présenter , avant le début de la rencontre, un délégué aux arbitres ou délégué de club, licencié majeur, ou joueur majeur non aligné, il doit être présent 30 minutes avant le début de la rencontre afin d'accueillir les arbitres;
 - b) ces délégués, obligatoirement porteurs d'un brassard aux couleurs du club auquel ils sont affectés, seront continuellement à la disposition des arbitres et ne pourront exercer d'autres fonctions pendant la rencontre;
 - c) le délégué aux arbitres du le club visité doit, en outre, prendre toutes dispositions utiles pour obtenir la présence de la police au terrain jusqu'au départ des officiels et des visiteurs. S'il ne parvient pas à obtenir cette présence, il doit y suppléer lui-même par l'adoption de toutes mesures utiles à l'effet d'éviter des incidents. .../...
- Les rencontres pour les catégories inférieures à U12 ne nécessitent qu'un délégué de club. Si le délégué de club n'est pas inscrit ou est absent, une amende prévue au TTA sera appliquée.

Le délégué de club aura pour tâche d'apporter son aide et sa collaboration en toutes circonstances, dans le cas d'incident qui pourrait émailler une rencontre de 3&3 ou 4c4.

Les délégués aux arbitres auront notamment pour tâches :

- a) A l'arrivée des arbitres et au plus tard 30 minutes avant le début de la rencontre, le délégué visité doit leur remettre les clés des vestiaires et les récupérer après le match. Le délégué visiteur doit se présenter dans le vestiaire des arbitres 15 minutes avant le début de la rencontre;
- b) Ils doivent se mettre continuellement à la disposition des arbitres et de veiller à la sécurité et au confort des arbitres, des officiels et des joueurs;
- c) apporter leur concours à l'expulsion, décrétée par les arbitres, de personnes, soit de la zone neutre, soit dans le public;
- d) d'être à même de renseigner les arbitres sur la conduite de leurs propres supporters et faire en sorte que l'identité d'un perturbateur soit immédiatement connue;
- e) de prévenir, voire d'empêcher, tout envahissement de terrain, avant, pendant ou après la rencontre.

Si les délégués ne remplissent pas correctement leurs fonctions, l'arbitre peut exiger leur remplacement. En cas d'incidents, si les délégués ne remplissent pas correctement leurs fonctions, les arbitres peuvent exiger leur remplacement ou arrêter la rencontre s'ils ne trouvent pas de remplaçant. Outre l'application de l'article PC.49, le forfait de l'une ou de l'autre équipe pourra être prononcé, selon l'article PC.73.

- f) Les délégués aux arbitres devront se trouver dans la salle, EN DEHORS du public. Les arbitres pourront exiger que ces délégués se trouvent à une place qui leur sera désignée.

Couleurs pour remplir la feuille pendant le match :

Remplir la feuille entièrement en bleu ou, noir.

Les coachs mettent leurs 5 de base (X) en bleu ou noir.

1er quart temps en rouge + Entourer le 5 de base en rouge.

Fin : Clôturer les points en rouge, pas les fautes.

2ème quart temps en bleu ou noir.

Fin : Clôturer les points ET les fautes en bleu ou noir.

3ème quart temps en rouge.

Fin :

Clôturer les points en rouge, pas les fautes.

4ème quart temps en bleu ou noir + clôturer toute la feuille en bleu ou noir.

Prolongations : en bleu ou noir.

Un paraphe apposé par les officiels de table dès la fin du match à côté de leur nom est obligatoire.



P.S : *et j' aurais ajouté les délégués... cela permettrait d'éviter un forfait en cas d'oubli d'inscription d'un nom à l'un de ces 5 postes ! Donc, pensez à eux aussi, ils sont importants !*